

DEMANDE DE SUBVENTION 2025 - ACHAT DE PIEGES A MOUSTIQUES TIGRE

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom – Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

E-mail :

2. CARACTÉRISTIQUES DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Marque et modèle de piège :

Date d'achat :

Seuls les pièges achetés à partir du 23 juin 2025 sont éligibles à la subvention.

3. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Date :

Signature du demandeur

Le formulaire ainsi que les pièces justificatives sont à déposer à la mairie de Saint Seurin sur l'Isle ou à envoyer par mail à finances@stseurinsurlisle.com

4. DOCUMENTS A FOURNIR

- ☐ Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- ☐ Facture d'achat du piège
- ☐ RIB
- ☐ Formulaire complet
- ☐ Photographies avant et après installation du piège